

Oyonnax, le 10 février 2022

Réf. : 2022/MP/SP/SD

E-LEVEN  
320 rue Saint Honoré  
75001 PARIS  
**A l'attention de Maxence VINCENT**

**Votre interlocuteur :**

Sandrine PAULAT - Service bâtiments  
06 63 53 42 89 – sandrine.paulat@oyonnax.fr  
Objet : maîtrise d'œuvre pour la réfection de la toiture terrasse de la galerie de la Grenette

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande de renseignements concernant l'attribution du marché cité en objet, je vous prie de bien vouloir prendre note des éléments de réponses suivants :

- le candidat retenu pour ce marché est l'entreprise BRP ETUDE CONSEIL (69 – LYON), pour un montant de 21 000.00 € HT.
- Votre offre a été classée en 2<sup>ème</sup> position avec les notes suivantes :

	Note critère prix / 5 (coef. 50 %)	Note valeur technique / 5 (coef. 50 %)	Note totale	Classement
BRP	4.15	4.50	4.33	1
E-LEVEN	5.00	3.50	4.25	2

Concernant le critère valeur technique vous avez obtenu la note de 2 sur 2.5 pour l'organisation de l'équipe (répartition des missions), rôles et compétences de chaque membre ; la composition de votre équipe était similaire à celle de l'attributaire mais avec une expérience moindre et moins diversifiée, notamment en chantier sur des ERP et dans le domaine thermique.

Pour la stratégie de mise en œuvre pour respecter l'échéancier, vous avez obtenu la note de 1.5 sur 2.5 ; vos missions étaient bien détaillées et votre méthode de suivi de chantier intéressante, toutefois l'équipe de l'attributaire proposait une méthodologie permettant une meilleure prise en compte des problématiques des usagers pendant les travaux (voisinage, ouverture et fréquentation des commerces, information des usagers et des riverains et surveillance de l'activité des entreprises).

Espérant avoir répondu à votre demande,

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Michel PERRAUD  
Conseiller départemental

NB : Je vous informe que cette décision est susceptible de faire l'objet des recours suivants auprès du tribunal administratif de Lyon :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du marché ou de l'accord cadre (Articles L551-1 et suivants et R551-1 et suivants du Code de justice administrative);
- Référé contractuel au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat (L551-13 du Code de justice administrative) ou en l'absence de la publication d'avis dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (Sauf si le demandeur a fait usage du recours prévu à l'article L551-1, si la personne publique a respecté la suspension prévue à l'article L551-4 et s'est conformée à la décision rendue sur ce recours);
- Recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé par les tiers au contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution (CE Ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

Mairie d'OYONNAX  
126 rue Anatole France  
B.P. 817  
01108 OYONNAX CEDEX  
Tél : 04 74 77 00 06

Services Techniques  
126 rue Anatole France  
B.P. 817  
01108 OYONNAX CEDEX  
Tél : 04 74 81 27 27

Services Culturels  
Centre culturel Aragon  
88 cours de Verdun  
B.P. 817  
01108 OYONNAX CEDEX  
Tél : 04 74 81 96 80

Service des Sports  
126 rue Anatole France  
B.P. 817  
01108 OYONNAX CEDEX  
Tél : 04 74 77 00 06